



MAIRIE DU VESINET

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE

AEP/HB
N° 2019/207

**REGLEMENTANT, A TITRE TEMPORAIRE,
LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DES VEHICULES
PELOUSE DU MOULIN A L'OCCASION DU VIDE GRENIER DU CENTRE VILLE**

Le Maire de la Ville du VESINET,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212.1,

Vu le Code de la Route et notamment l'article R.417-10,

Vu l'arrêté de M. le Maire n°2018/116 du 19 décembre 2018 donnant délégation à Monsieur Jean-Michel JONCHERAY, Conseiller municipal, en charge de la Sécurité, de la Circulation, du Stationnement, du Développement économique et de l'Emploi,

Considérant l'organisation du stationnement des véhicules à l'occasion du vide grenier, le dimanche 16 juin 2019, dans le centre-ville,

Considérant que des restrictions temporaires de circulation et de stationnement doivent être prises sur la pelouse du Moulin, afin de permettre le stationnement des véhicules pour le bon déroulement de cette manifestation et afin d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE :

Article 1 :

Le dimanche 16 juin 2019 de 08h00 à 20h00, la circulation et le stationnement des véhicules seront autorisés sur la pelouse du Moulin et la vitesse des véhicules y sera limitée à 15 km/h.

Article 2 :

La signalisation correspondant aux dispositions du présent arrêté sera mise en place par les Services Techniques municipaux.

Article 3 :

La Direction Départementale de la Sécurité Publique, le Directeur de la Police Municipale, ainsi que tous les agents assermentés de la Ville du Vésinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Fait au Vésinet, le 9 mai 2019,

Le Conseiller municipal, par délégation,
en charge de la Sécurité, de la Circulation, du stationnement,
du Développement économique et de l'Emploi,



Jean-Michel JONCHERAY